



POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES ET DURABLES

19.04.2021

DIRECTION OPÉRATIONNELLE ACHATS

SOMMAIRE

1- OBJET	2
2- DOMAINE D'APPLICATION	2
3- FONDAMENTAUX	2
4- DEFINITIONS	2
5- IDENTIFICATION DES RISQUES RSE DE LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT ET EVALUATIONS DES FOURNISSEURS	3
6- DEMARCHES ET INITIATIVES TRANSVERSES AUX ENJEUX	4
7- DEMARCHES DEDIEES A DES ENJEUX SPECIFIQUES	
7.1 ENVIRONNEMENT	5
7.2 DROITS HUMAINS	7
7.3 ETHIQUE DES AFFAIRES ET RELATIONS FOURNISSEURS	8
7.4 DIVERSITÉ ET ACHATS INCLUSIFS	8

1/ OBJET

L'objet de ce document est de définir les grandes orientations et les principaux engagements du Groupe en matière d'achats responsables, couvrant les enjeux relatifs à l'environnement, aux droits humains et à l'éthique.

2/ DOMAINE D'APPLICATION

Ce document est applicable à l'ensemble des achats sous la supervision de la Direction Opérationnelle des Achats du Groupe (DOA). Pour les achats réalisés pour les sociétés du Groupe nouvellement acquises ou créées, un plan d'application sera défini avec les responsables achats de ces entités.

3/ FONDAMENTAUX

La politique d'achats responsables et durables s'appuie sur 3 documents fondamentaux, en ligne sur la [page intranet de DOA](#) et/ou sur le [site internet des Achat](#).

<u>Principes des Achats</u>	<u>Code de conduite relation fournisseurs</u>	<u>Politique de caoutchouc naturel responsable</u>
A destination de tous les fournisseurs , sans exception	A destination de toutes les personnes du Groupe qui interviennent dans la relation avec les fournisseurs	A destination de toute la chaîne d'approvisionnement en caoutchouc naturel (interne et externe)
Tous les fournisseurs doivent respecter les Principes des Achats Michelin. Ces Principes doivent faire partie des contrats d'achats du Groupe et sont intégrés aux Conditions Générales d'Achat.	Ce code de conduite est un élément du Code Ethique du Groupe.	Les fournisseurs de caoutchouc naturel doivent, en complément des Principes des Achats Michelin, respecter la Politique de caoutchouc naturel responsable. Cette Politique doit être incluse dans les contrats d'achats de caoutchouc naturel. Une roadmap sur 5 ans est associée à cette politique, elle définit l'ensemble des objectifs et indicateurs associés. Ainsi le présent document ne rappelle que les objectifs principaux.

4/ DÉFINITIONS

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

GES : Gaz à Effet de Serre (dont fait partie le CO₂)

JV : Joint-Venture (société à participation)

5/ IDENTIFICATION DES RISQUES RSE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET ÉVALUATIONS DES FOURNISSEURS

Cartographie des risques RSE

Une cartographie est réalisée pour identifier les pays et les catégories d'achats les plus exposées à des risques RSE. Cette cartographie permet de prioriser les évaluations de fournisseurs, et aussi d'identifier si des actions complémentaires de remédiation des risques sont nécessaires. Elle est révisée périodiquement.

Cartographie de la chaîne d'approvisionnement en caoutchouc naturel :

Afin de cartographier les pratiques RSE des différents acteurs de sa chaîne d'approvisionnement, pour en identifier les secteurs les plus à risques, le Groupe déploie l'outil digital Rubberway®. Les résultats sont partagés avec les fournisseurs et peuvent être utilisés pour préparer des plans de progrès avec ceux-ci, ou initier des actions de remédiation.

Objectifs :

Fin 2021, les sites de production de caoutchouc naturel (usines de transformation) représentant 80% du volume de caoutchouc naturel utilisé par le Groupe ont déployé la solution Rubberway®.

D'ici 2025, la solution Rubberway® est déployée jusqu'au niveau local de la juridiction (planteurs villageois) pour 80% des volumes utilisés.

Evaluations de la performance RSE des fournisseurs

Les principaux fournisseurs sont évalués par une société tierce (à ce jour par EcoVadis), selon une méthodologie qui inclut les enjeux environnementaux, les droits humains (dont santé et sécurité), l'éthique des affaires.

Lorsque le score obtenu par le fournisseur n'est pas au niveau attendu par le Groupe, il est demandé au fournisseur de mettre en place des actions correctives.

A défaut d'une évaluation par la tierce partie désignée un questionnaire d'auto-évaluation peut être renseigné par le fournisseur.

Indicateurs :

Nombre de fournisseurs évalués et nombre de fournisseurs au niveau attendu

% du montant d'achat (spend) couvert par des évaluations RSE, globalement et pour certaines catégories d'achats

*Cibles : ≥ 90% du spend en matières premières ou en caoutchouc naturel
≥ 90% du spend de matières premières produites dans des pays à risques RSE
≥ 80% du spend des autres catégories d'achat à risques RSE
≥ 70% du spend total*

% du spend couvert par des évaluations, avec une évaluation au niveau attendu (cible définie annuellement).

% de fournisseurs ayant eu une évaluation inférieure aux attentes et qui ont préparé des actions correctives.

6/ DÉMARCHES ET INITIATIVES TRANSVERSES AUX ENJEUX

De nombreuses démarches, qui ne sont pas ciblées sur un enjeu spécifique (environnemental ou droit humain par exemple), sont mises en place pour développer la pratique d'achats responsables, et contribuer aux engagements du Groupe sur le développement durable :

- **Prise en compte de critères RSE lors des appels d'offre et tout au long du processus achats**, en s'appuyant sur 3 thématiques majeures :
 - Emissions de CO₂ et changement climatique
 - Economie circulaire et ressources naturelles
 - Droits humains et éthique
- Intégration des problématiques RSE dans le **dispositif Supplier Relationship Management**
- Inclusion de **questions liées à la RSE dans les audits qualité sur site**, notamment pour les fournisseurs de matières premières et caoutchouc naturel
- Animation et suivi centralisé s'appuyant sur un **réseau de correspondants** dans les principales entités achats
- Professionnalisation des équipes via des **modules de formation dédiés**
- Intégration d'**objectifs liés à la RSE pour évaluer la performance des acheteurs**, à la discrétion des managers
- Prise en compte de la performance RSE des fournisseurs lors de l'attribution des **Awards fournisseurs**
- **Communication/sensibilisation** en interne et en externe
- Participation active aux **initiatives sectorielles** les plus pertinentes, dont l'initiative sectorielle GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber) pour le caoutchouc naturel
- Accompagnement des JV minoritaires du Groupe qui produisent du caoutchouc naturel afin que celles-ci respectent la politique de caoutchouc naturel responsable

7/ DÉMARCHES DÉDIÉES À DES ENJEUX SPÉCIFIQUES

7.1/ ENVIRONNEMENT

Pour contribuer aux objectifs et ambitions établis dans la Politique Environnementale du Groupe, les achats portent les démarches détaillées ci-dessous et/ou participent activement aux programmes faisant intervenir les fournisseurs.

Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Contexte : Ambition 2050 du Groupe : Michelin vise la neutralité carbone pour :

- L'ensemble de ses sites de production,
- Ses opérations de logistique,
- Sa chaîne d'approvisionnement avec ses fournisseurs de matières premières et de composants*.

*composants entrant dans la composition des produits fournis

- **Cartographie :**

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre du Groupe est établi (bilan Scope 3 selon la classification du Greenhouse Gas Protocol, pour les catégories pertinentes par rapport aux activités achats) et analysé pour identifier les catégories d'achats et les fournisseurs qui représentent les émissions les plus importantes.

- **Achats de matières premières :**

Les équipes achats impliquent les principaux fournisseurs du Groupe dans une démarche de réduction de GES, avec notamment une demande de transparence (reporting sur leurs émissions de GES, politiques et actions visant à diminuer ces émissions, via le CDP) et la demande d'établir des cibles ambitieuses de réduction des émissions (cibles « science-based »).

Objectif : Les fournisseurs représentant 70% des émissions des « Achats de biens et services » ont fixé d'ici 2024 une cible de réduction des gaz à effet de serre qui soit science-based.*

* Note : selon catégorisation du GHG Protocol. Les matières premières représentent environ 90% des émissions de la catégorie « Achats de biens et services » (nb : cette catégorie n'inclut pas la logistique ni l'énergie)

D'autres cibles et indicateurs seront définis ultérieurement.

- **Achats de logistique :**

Contribution à l'objectif de réduction de 15% des émissions de GES en valeur absolue pour 2030, par rapport à l'année de référence 2018.

- **Achats d'énergie :**

Contribution à l'ambition du Groupe d'amener ses sites, dans leur ensemble, au zéro émission nette* en 2050, notamment par une politique d'achats d'énergie garantie d'origine renouvelable (notamment biomasse, biogaz, électricité).

*Emissions nettes (= émissions moins absorptions), pour les scopes 1 et 2.

- **Autres types d'achats :**

Implication des fournisseurs pour réduire leur empreinte carbone, ainsi que celle du Groupe lors de l'utilisation des biens et services fournis.

Biodiversité

- **Matières premières :**

Evaluation des fournisseurs de matières premières sur leurs politiques et pratiques relatives à la biodiversité

Objectif : En 2030, 80% des fournisseurs de matières premières identifiées comme ayant le plus d'impact sur la biodiversité font l'objet d'une évaluation de leurs politiques et pratiques relatives à la préservation de la biodiversité. Un pilote sera mis en place d'ici 2025.*

** Les impacts des matières premières seront identifiés grâce aux analyses de cycle de vie (ACV)*

- **Caoutchouc naturel :**

Respect des critères environnementaux de la politique de caoutchouc naturel responsable

Objectif : En 2030, 80% du volume de caoutchouc naturel utilisé par le Groupe respecte ces critères. Avec un objectif intermédiaire de 50% en 2025.

- **Entretien des espaces verts des sites** (suppression des produits phytosanitaires) :

Il est systématiquement demandé aux fournisseurs de prestation d'entretien des espaces verts de proposer un service « zéro phyto ».

Objectif : En 2030, 100 % des sites sont « zéro phyto » pour l'entretien des espaces verts. Avec un objectif intermédiaire de 30 sites en 2025.

Economie circulaire/ressources naturelles

- **Matériaux durables (matières premières) :**

Les matières premières achetées par le Groupe sont, de manière croissante dans le temps, d'origine soit recyclée soit renouvelable.

Objectif : En 2050, 100% des matières premières utilisées par le Groupe sont d'origine recyclée ou renouvelable.

- **Autres types d'achats :**

Implication des fournisseurs hors matières premières (par exemple fournitures industrielles) pour aller vers la circularité dans leurs offres de biens et services en s'appuyant sur la démarche 4R (réduire, réutiliser, recycler, renouveler).

7.2/ DROITS HUMAINS

Evaluation de la performance RSE des fournisseurs

Dans le cadre de la démarche d'évaluation RSE des fournisseurs présentée au chapitre 5, un indicateur spécifique aux droits humains est mis en place et suivi.

Objectif : En 2030, 95% des fournisseurs évalués sont au niveau attendu sur la thématique « droits humains ».

Caoutchouc naturel

Dans le cadre de la démarche Rubberway présentée au chapitre 5, un indicateur spécifique aux droits humains est mis en place et suivi, ainsi des projets pilotes de remédiation lorsque des risques sont mis en évidence.

Objectifs :

En 2025, Rubberway est déployé de manière à ce que 80% du volume de caoutchouc naturel utilisé par le Groupe soit évalué sur des critères droits humains, sur la base d'un échantillon représentatif de planteurs villageois.

En 2030, des projets pilotes ont amélioré les conditions de travail et de niveau de vie d'au moins 10 000 planteurs.

Minerais de conflits

Michelin se montre particulièrement vigilant sur l'origine de certains minerais utilisés dans ses produits, même s'ils le sont en très faibles quantités. L'or, l'étain, le tantale et le tungstène sont communément regroupés sous l'appellation "minerais de conflits". Michelin intègre aussi à sa démarche le cobalt.

Une politique spécifique est dédiée à cette démarche et est disponible sur le [site internet des achats](#).

7.3/ ETHIQUE DES AFFAIRES ET RELATIONS FOURNISSEURS

Evaluation de la performance RSE des fournisseurs

Dans le cadre de la démarche d'évaluation présentée au chapitre 5, un indicateur spécifique à l'éthique est mis en place et suivi.

Indicateur : Montant des achats effectués auprès de fournisseurs ayant une évaluation sur la thématique « éthique » à niveau très faible, afin de réduire au minimum ce montant.

Païement à temps des factures

Michelin porte une attention particulière au paiement à temps de factures des fournisseurs et propose à ses fournisseurs des solutions de facturation adaptées.

Indicateurs de pilotage : Tableau de bord sur les délais de paiement comportant plusieurs indicateurs, dont % de factures payées à temps (POT : Payment on Time) et sous-indicateurs associés.

Ligne éthique

Une ligne éthique est mise à disposition des fournisseurs, des acheteurs et des partenaires internes pour permettre à chacun de signaler un problème d'éthique, d'intégrité ou de conformité.

Médiation

La Médiation des Achats Michelin intervient à la demande de tout fournisseur, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, rencontrant des difficultés dans le cadre de ses relations avec Michelin.

La ligne éthique et la médiation sont facilement accessibles sur le [site internet des achats de Michelin](#).

7.4/ DIVERSITÉ ET ACHATS INCLUSIFS

Le Groupe cherche à pérenniser l'achat auprès de fournisseurs locaux inclusifs en s'adaptant aux contextes locaux (exemples : fournisseur faisant appel à l'emploi des personnes en situation de handicap, fournisseur favorisant le retour à l'emploi et la réinsertion, fournisseur appartenant à des minorités...).

Indicateurs :

Montant de dépenses réalisées auprès des fournisseurs du secteur du travail protégé et adapté (France)

Montant de dépenses réalisées auprès des fournisseurs de la diversité (Women-Owned, Minority-Owned, Veteran-Owned...) (USA)